

## Au sommaire

### • À la une !

L'UNML et l'ENCIT lancent une formation action / Comment accompagner les jeunes dans la construction de leur citoyenneté

### • Actualités

n°1 : Actualités des commissions paritaires nationales du mois de Mars 2018

n°2 : Lancement de l'enquête sur les rémunérations 2017

n°3 : Campagne d'adhésion 2018 de l'UNML / Date limite dépassée

n°4 : Le temps de déplacement est-il considéré comme du temps de travail effectif ?

---

## À la une !



### L'UNML et l'ENCIT lancent une formation action / Comment accompagner les jeunes dans la construction de leur citoyenneté

Représentation du réseau | lundi 09 avril 2018

Pour un jeune, se sentir citoyen, c'est pouvoir se projeter dans l'avenir, c'est sentir que l'on peut agir sur son parcours et dans la société. Travailler ces questions, c'est développer une responsabilité partagée, retrouver le sens du bien commun et créer du lien social ; c'est donc aussi prévenir la radicalisation. Fortes de ces constats, l'UNML et l'ENCIT (Ecole Nouvelle de la citoyenneté), en partenariat avec l'Institut Bertrand Schwartz, lancent une formation action qui permettra d'échanger et de répondre aux questions relatives aux postures et pratiques professionnelles qui favorisent le développement chez le jeune d'une autonomie, d'un sentiment de responsabilité pour soi et à l'égard des autres.

[Télécharger le document de présentation générale de la formation action : contenu et modalités de participation](#)

## **Renouveler les pratiques pour mieux accompagner les jeunes à la citoyenneté et l'autonomie**

Depuis maintenant une trentaine d'années, les Missions Locales ont construit la spécificité de leur intervention auprès des jeunes sur une approche globale, tenant compte de l'ensemble des difficultés que pose leur insertion. Issues elles-mêmes d'une volonté de mettre en œuvre sur le terrain les principes fondateurs de notre démocratie, elles sont de formidables lieux de vie citoyenne à l'heure où l'évolution des problématiques qui touchent les jeunes conforte leur rôle de tout premier plan.

Les modalités d'accompagnement qu'elles développent sont des opportunités pour accompagner les jeunes dans la construction de leur citoyenneté : le PACEA qui est défini explicitement comme une co-construction de parcours, la Garantie Jeunes, avec sa dimension collective et son processus d'accès aux droits, le Service Civique et son sens de l'engagement.

Enfin, le moment est venu de travailler à une citoyenneté multidimensionnelle, permanente, attachée à un socle incontournable de toute insertion socioprofessionnelle.

Si l'accompagnement au parcours citoyen n'est pas récent en Mission Locale, ce nouveau contexte induit probablement de nouvelles pratiques, elles-mêmes adossées à un éventail de nouvelles compétences.

**Alors comment identifier les espaces temps qui constituent les occasions d'accompagnement des jeunes à la citoyenneté ? Comment adopter une posture du professionnel qui favorise le développement chez le jeune d'une autonomie, d'un sentiment de responsabilité pour soi et à l'égard des autres ?**

Pour un jeune, se sentir citoyen, c'est gagner en confiance pour un entretien de recrutement, c'est se sentir plus à l'aise avec une équipe de travail, c'est être capable de développer des projets et pouvoir inscrire son parcours dans un environnement qui le soutient. Se projeter dans l'avenir, c'est sentir que l'on peut agir sur son parcours et dans la société.

Travailler ces questions, aider aux prises de conscience, c'est la plupart du temps gagner en qualité d'échanges et de partenariat avec le jeune. C'est développer une responsabilité partagée, retrouver le sens du bien commun et créer du lien social ; c'est donc aussi lutter contre la radicalisation.

### **Une démarche expérimentale ouverte et concrète**

Partageant ces constats, les Missions Locales de l'Aigle Mortagne, de Blois, de Montpellier, de Nord Essonne, du pays de Langres et du Grand Est (Association régionale), l'Union Nationale des Missions Locales et l'ENCIT se sont réunis dans l'objectif de questionner, d'identifier et de mutualiser ces nouvelles compétences en posant comme hypothèse que l'approche citoyenne favorise l'insertion sociale et professionnelle.

A l'issue de différents temps de travail, un programme de formation expérimental a été conçu à destination de tout professionnel qui travaille/ met ou voudrait mettre en œuvre des pratiques professionnelles favorisant le développement de la citoyenneté et son adossement au parcours d'insertion socioprofessionnel. Construite dans une démarche ouverte, la formation est structurée en trois jours consécutifs, suivis d'une intersession, puis d'une journée de retour sur expérience.

### **Une formation-action associant les directions et les conseillers**

Le programme est conçu, avec des temps différents, rythmés par des productions du groupe et des vignettes théoriques. Il vise à permettre aux participants d'expérimenter ce qui pourrait soutenir l'évolution de leurs pratiques. Associant les directions de chaque Mission Locale impliquée, le programme propose en effet de mettre en œuvre les apports de la formation dans un projet concret au sein de la structure. Le projet engage donc la participation d'au moins deux professionnels de l'accompagnement qui participeront à la formation et travailleront à sa mise en pratique dès la fin de la 3e journée et d'une personne de la direction qui travaillera avec ce binôme pour concevoir ensemble les conditions de la réussite du projet. La direction favorisera « l'irrigation » de l'ensemble de l'équipe pour mieux intégrer la dimension citoyenne dans les parcours des jeunes accompagnés par la Mission Locale.

## Capitalisation et essaimage

Dans le cadre de cette expérimentation un comité de suivi a été mis en place en vue d'évaluer les effets et les résultats de la formation, de capitaliser et de démultiplier la démarche. L'ambition est double : d'une part recenser la diversité des projets possibles, mettre en place des grilles de résultats, pour ajuster la formation, et d'autre part, capitaliser les enseignements tirés de ces pratiques et les formaliser en vue de les partager largement au sein du réseau des Missions Locales et auprès des partenaires pour mieux valoriser l'action quotidienne des Missions Locales en faveur de la citoyenneté.

### Rejoindre la formation action

La seconde session aura lieu les 11,12 et 13 juin prochains à Paris en immersion. Elle engage une participation de la direction à trois réunions du comité de suivi et son implication dans le projet local, et de deux conseillers pour les 4 jours de formation, permettant ainsi que la formation puisse se mettre en œuvre plus efficacement. La date limite d'inscription est fixée au vendredi 4 mai 2018.

**Pour toute question : [envoyer un courriel](#)**

---

## Actualité n°1

### Actualités des commissions paritaires nationales du mois de Mars 2018

Syndicat d'employeurs | mardi 10 avril 2018

L'UNML a décidé d'informer régulièrement ses adhérents sur les points en cours des négociations dans les différentes commissions paritaires nationales. Précision : les débats au sein des commissions sont confidentiels et ne peuvent pas être retransmis.

[A lire dans l'espace Adhérents du site de l'UNML](#)

### Lancement de l'enquête sur les rémunérations 2017

Syndicat d'employeurs | mardi 10 avril 2018

L'Union Nationale de Missions Locales a lancé hier l'enquête annuelle sur les rémunérations perçues dans la branche professionnelle des Missions Locales, au cours de l'année 2017. Cette enquête est rendue obligatoire par la signature d'un avenant à la convention collective le 07 janvier 2012. Date limite de réponse : 8 juin 2018.

*L'enquête sur les rémunérations est anonyme et seule l'UNML a accès aux données qui sont tenues secrètes. Seules les analyses globales des résultats sont publiées.*

Elle contribue chaque année à connaître l'évolution des salaires, des emplois et des contrats par type de la branche professionnelle. Elle est utile tant aux négociations nationales sur les budgets des Missions Locales lors du vote des projets de loi de finances qu'aux négociations annuelles obligatoires des salaires et des éléments de rémunération avec les syndicats de salariés.

Les résultats de l'enquête réalisée sur les rémunérations versées par les employeurs au cours de l'année 2016 se trouvent sur le site de l'UNML (partie privée) [en cliquant ici](#).

Cette étude est réalisée, pour la 6e année consécutive, sous la forme d'un questionnaire à compléter en ligne via le site de l'UNML. En effet, ce mode de saisie choisi depuis plusieurs années a confirmé sa grande fiabilité dans le recueil des données, constituant ainsi une base solide pour l'élaboration des données nationales sur les salaires de la branche professionnelle. Vous avez toujours la possibilité de compléter le questionnaire en plusieurs fois et de conserver les données saisies une fois l'enquête validée.

Cette enquête représente, pour chaque structure, un lourd travail administratif, et l'UNML remercie les structures du temps qu'elles y consacrent.

#### **Pour commencer l'enquête 2018**

##### **Merci de cliquer ici**

Ce lien restera actif deux mois : la date limite de renvoi du questionnaire est donc fixée au 8 Juin 2018.

L'objectif de l'UNML est de faciliter la saisie et d'en améliorer le suivi. En cas de difficultés, contacter le Service Etudes [par courriel](#)

### Campagne d'adhésion 2018 de l'UNML / Date limite dépassée

Représentation du réseau | lundi 09 avril 2018

L'Union Nationale des Missions Locales a lancé sa campagne d'adhésion auprès des Missions Locales et des autres organismes d'insertion le 28 janvier 2018. La date limite, fixée au 31 mars 2018, est maintenant dépassée. L'UNML rappelle que, depuis le 3 avril, le Service Juridique est uniquement accessible aux adhérents à jour de cotisation pour l'année 2018 et les identifiants d'accès à l'espace privé du site unml.info sont désactivés. Afin de pouvoir de nouveau accéder aux différents services et bénéficier de l'appui technique de l'UNML, il est encore possible d'envoyer le formulaire d'adhésion accompagné du règlement.

L'adhésion à l'UNML contribue au renforcement de son action en tant que seul représentant national du réseau auprès des pouvoirs publics, dans la promotion et la reconnaissance de l'action des Missions Locales.

La mobilisation de l'UNML participe activement au pilotage national de la mise en œuvre des politiques publiques de jeunesse, pour que les intérêts des jeunes et des Missions Locales soient pris en compte. En 2017, l'UNML a organisé des événements majeurs avec la participation des Missions Locales, dont les rencontres nationales à Bordeaux qui ont réuni près de 800 participants.

En 2018, l'organisation de la 3e Semaine Nationale des Missions Locales du 14 au 23 mars 2018 a été un succès, avec plus de 600 initiatives et de nombreuses retombées positives pour le réseau dans les médias nationaux.

L'UNML, syndicat d'employeurs, a organisé le dialogue social au sein des commissions paritaires nationales dans l'intérêt des structures et son service juridique spécialisé en droit du travail a soutenu les présidents et les directeurs des structures adhérentes, dans l'exercice de leurs fonctions d'employeurs en répondant à plus de 1500 de leurs demandes.

**Pour vous faciliter la démarche d'adhésion, les documents sont directement accessibles :**

[Télécharger le formulaire d'adhésion](#)

[Télécharger l'appel à cotisation](#)

## Actualité n°4

### Le temps de déplacement est-il considéré comme du temps de travail effectif ?

Syndicat d'employeurs | mercredi 04 avril 2018

L'un de nos salariés doit régulièrement se rendre sur les antennes de la Mission Locale alors que son lieu de travail habituel est le siège de la Mission Locale. Qu'en est-il de son temps de déplacement ? Est-il considéré comme du temps de travail effectif ?

[A lire dans l'espace adhérent de l'UNML](#)

---

## Bourse de l'emploi

### Chargé de Projet (CDI) (H/F)

Déposée le 10/04/18

- **Employeur** : Mission Locale, Saint-Priest (69)
- **Contrat** temps plein - CDI - non cadre

#### Détail de l'annonce

La Mission Locale Rhône Sud Est recrute son (sa) chargé(e) de projet référent social / santé.

Le (la) chargé(e) de projet référent social / santé développe, coordonne et met en œuvre pour la MLRSE l'ensemble des engagements liés aux actions afférentes à la santé sociale des jeunes. Par ailleurs, il (elle) participe au groupe de travail départemental ou régional de conseillers / référents santé, après validation de sa hiérarchie.

#### FONCTIONS

- Représenter la structure en apportant une contribution technique.
- Construire, développer un réseau de partenaires extérieurs.
- Concevoir et piloter des projets.
- Participer à l'élaboration de plans et d'actions de communication.
- Assurer la mise en œuvre technique de la communication.
- Réaliser un état des lieux des acteurs, des outils mobilisables sur le territoire de la Mission Locale.
- Proposer une offre de service en termes d'accès aux droits, aux soins prenant en compte les spécificités du public accueilli à la Mission Locale, en collectif et/ ou en individuel.
- Mettre en œuvre les conventions signées par la Mission Locale.
- Répondre à des appels à projet afin de développer l'offre de santé pour les 5 sites de la MLRSE.
- Représenter la Mission Locale auprès des partenaires institutionnels et associatifs.
- Participer à des groupes de travail, comités de pilotage.

## COMPÉTENCES

- Capacité d'analyse et de synthèse.
- Méthode d'élaboration de projet professionnel.
- Connaissances dans la conduite de projet.
- Esprit d'équipe.
- Pédagogie.
- Aisance rédactionnelle.
- Qualités relationnelles.
- Sens de la communication.
- Maîtrise des outils bureautiques (Word, Excel).
- Permis B (déplacements à prévoir sur les différentes antennes).

## FORMATION

- Bac +3.
- Diplôme d'État d'Assistant(e) social(e) obligatoire.

## CONDITIONS

- Rémunération selon la CCN des Missions locales et PAIO – Chargé(e) de projet.
- Type de poste : CDI à partir de mai 2018.
- Poste basé sur l'antenne de Saint-Priest. La personne sera amenée à travailler sur les 4 autres antennes de la MLRSE (St-Fons, Feyzin, Corbas, Sud-Est).

- - -

Adresser CV et lettre de motivation dès que possible et avant le : 30 avril 2018.

Par courrier : Monsieur le Président de la Mission Locale Rhône Sud Est - 1, place Charles-Ottina – 69800 Saint-Priest.

Ou par courriel : [direction@mlrse.org](mailto:direction@mlrse.org)

- **Emploi repère** : Chargé de Projet
- **Cotation** : 14
- **Indice professionnel** : 488
- **Niveau souhaité** : Niveau III
- **Rémunération brute annuelle** : Selon la CCN des Missions locales et PAIO – Chargé(e) de projet
- **Date d'embauche** : 07/05/2018
- **Adresse e-mail du recruteur** : [direction@mlrse.org](mailto:direction@mlrse.org)

---

## Agenda

### WebConférence UNML - OpenClassrooms

MARDI 10 AVRIL 2018

## Comité technique partenarial avec Pôle emploi

MERCREDI 11 AVRIL 2018

## Intervention sur l'évaluation du Service Civique (Agence du Service Civique/mouvement associatif)

MERCREDI 11 AVRIL 2018

## Commission des parcours / CNEFOP

JEUDI 12 AVRIL 2018

## Réunion d'information UNML/CNIL sur la protection des données personnelles

JEUDI 12 AVRIL 2018